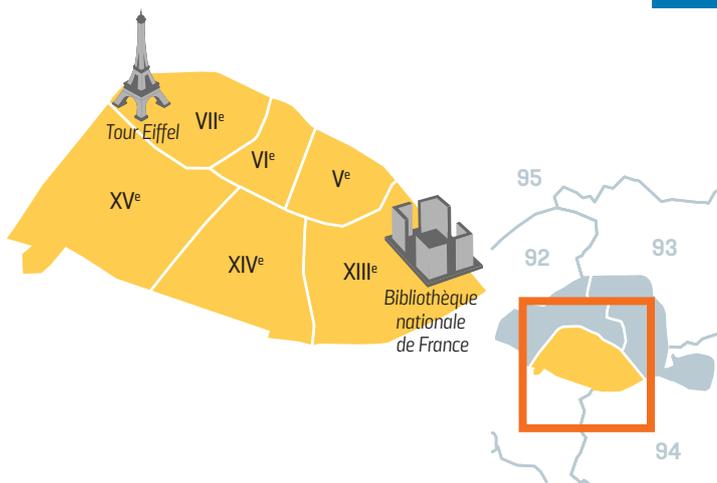


75



L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

Une projection géante sur la façade des Invalides



D'une durée de 8 minutes, le son et lumière est projeté en boucle de 19 heures à 23 heures.

VII^e

LA FAÇADE de l'hôtel des Invalides est transformée en écran de cinéma (très) grand format. Jusqu'à demain soir, l'Onac-vg (Office national des anciens combattants et victimes de guerre) qui a passé le cap des 100 ans cette année organise une projection « monumentale » sur l'édifice pour commémorer cet anniversaire. Le son et lumière XXL retrace les 100 ans d'activité de l'office, créé au cœur de la Grande Guerre pour défen-

dre les intérêts matériels et moraux des anciens combattants mais aussi, depuis quelques années, ceux des victimes d'actes de terrorisme. Le comédien Philippe Torreton prête sa voix au commentaire du film. D'une durée de 8 minutes, le son et lumière est projeté en boucle de 19 heures à 23 heures. Les illuminations sont visibles depuis le bout de l'esplanade des Invalides. Mais pour profiter du son, il faut s'avancer jusqu'aux grilles du monument.

■ Accès libre et gratuit

Transports : la modification de la ligne 63 contestée

V^e - VI^e - VII^e

ILS NE SONT PAS d'accord et ils le crient haut et fort. Les maires des V^e, VI^e et VII^e ne veulent pas que le trajet de la ligne de bus 63, qui relie porte de la Muette à la gare de Lyon, via le boulevard Saint-Germain, soit modifié comme le propose la RATP. Les trois élus ont saisi Valérie Pécresse, présidente de la région Ile-de-France, également présidente du Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF).

Le STIF et la région ont lancé une réflexion sur la réorganisation des lignes de bus à Paris et en Région parisienne – cette dernière datant de plusieurs dizaines d'an-

nées. De cette réflexion, la RATP proposerait, entre autres, une modification de la ligne 63.

Sauf que d'après Jean-Pierre Lecoq, le maire du VI^e (LR), qui affirme que la fermeture des voies sur berges rive droite « a saturé la circulation automobile sur le boulevard Saint-Germain et accru la pollution », la modification de « créer un couloir de bus à contresens, de l'Institut du monde arabe à l'Assemblée nationale aurait pour conséquence de réduire d'une voie la circulation, de supprimer des dizaines de places de stationnements et d'empirer la situation ».

■ Paris.grand-paris-des-bus.fr

Italie 2 privé de dimanche

Le centre commercial ne pourra pas ouvrir ses portes demain. Une perte de chiffre d'affaires estimée à 1 million d'euros.

XIII^e

PAR CHRISTINE HENRY

ALORS QUE LA PLUPART des centres commerciaux parisiens ouvriront leur porte demain, Italie 2 restera fermée. En cause : l'arrêté de la maire (PS) de Paris, Anne Hidalgo, fixant le calendrier des dimanches au cours desquels les commerces sont autorisés à ouvrir.

Lorsqu'en juin, elle a repris cette compétence qui incombait jusqu'ici au préfet, la maire de Paris a décidé de ne pas modifier en cours de route le calendrier prévoyant les douze dimanches fixés par le représentant de l'Etat pour 2016. Sauf qu'elle n'a pas reconduit que l'arrêté relatif aux branches professionnelles, faisant l'impasse sur le dispositif spécifique aux centres commerciaux.

Un changement qui prive Italie 2 et ses 130 boutiques de la possibilité d'ouvrir douze dimanches en 2017. Car contrairement aux Halles ou Beaugrenelle, qui ouvrent tous les dimanches depuis que les enseignes ont signé les accords salariaux, Italie 2 attend que le Printemps et la

Fnac, ses deux locomotives emblématiques, aient terminé les discussions sur le travail dominical pour emboîter le pas. « En attendant un accord, on veut pouvoir ouvrir douze dimanches par an. Or avec le seul arrêté de branches signé par la maire de Paris, en 2017, il n'y a que deux dimanches communs à toutes les boutiques. Demain, il n'y avait que 15 enseignes autorisées à ouvrir », explique Christophe Girard, directeur de l'exploitation chez Hammer-son, propriétaire du centre.

LA DIRECTION DÉNONCE UNE BAISSÉ DU POUVOIR D'ACHAT POUR LES 1 400 SALARIÉS, PAYÉS DOUBLE CE JOUR-LÀ

Résultat, c'est une perte de chiffre d'affaires estimée à 1 M€, selon la direction et une baisse du pouvoir d'achat pour les 1 400 salariés, le dimanche étant payé double et assorti d'une journée de récupération salariale. « On espère que la maire de Paris va revoir sa position et appliquer les mêmes dispositions que toutes les autres villes de France », espère le

directeur de l'exploitation. Jean-Baptiste de Froment, conseiller de Paris (LR) du IX^e a dénoncé cette situation, mercredi, au conseil de Paris, lors de l'examen du nombre de dimanches dérogeatoires. « Vous avez promis à tous les acteurs du commerce de reconduire le dispositif du préfet. C'est un mensonge », a lancé l'élu LR.

L'amendement déposé par la droite pour demander à la maire de prendre un arrêté territorial pour les centres commerciaux a été rejeté. « La direction des affaires juridiques de la ville et la direction générale du travail nous ont toutes deux confirmées que l'approche sectorielle est la seule admissible au regard de la loi », a expliqué Olivia Polski, l'adjointe (PS) chargée du commerce.

« L'ouverture dominicale des centres commerciaux génère des recettes supplémentaires et d'importantes créations d'emplois. Bercy Village, les Halles et Beaugrenelle ont vu leur chiffre d'affaires progresser de 10 % », fait observer Dorian Lamarre, directeur des relations institutionnelles du conseil national des centres commerciaux.

Des galeries marchandes peu fréquentées



Le centre commercial Italie 2, hier matin. Il ouvrira les dimanches à partir du 20 novembre.

« **CE CENTRE COMMERCIAL** Italie 2 dans le XIII^e, c'est un peu mort alors ce n'est pas la peine d'ouvrir tous les dimanches ! Il n'y aura personne ». Voilà le diagnostic posé par beaucoup de salariés et même par des patrons de magasins.

Hier, pour un 11 novembre, il n'y avait pas foule entre les rayons de la centaine de boutiques et de grandes enseignes du centre de la place d'Italie (XIII^e) « fréquenté par les gens du quartier. Ici, il n'y a jamais aucun touriste ». Dans les allées clairsemées, les haut-parleurs diffusent un message : « Votre centre sera ouvert les dimanches à partir du 20 novembre. » « On est OK pour en ouvrir

douze par an, Noël, soldes, Saint-Valentin, fête des mères... Mais contre l'ouverture systématique ! » confirme la responsable d'un commerce de bouche. « Et si tout le monde joue le jeu, la Fnac, le Printemps... »

L'OUVREURE DOMINICALE NE SERAIT PAS RENTABLE

Même son de cloche auprès de ce patron de magasin de chaussures. « Il est gentil Macron (NDLR : Emmanuel Macron, ex-ministre de l'Économie à l'origine de cette réforme) mais ce n'est pas une bonne idée d'ouvrir tous les dimanches. Pas seulement parce que ça pénalise la vie de famille... L'année dernière, on a

voulu jouer le jeu et expérimenter l'ouverture dominicale avant la Fête des mères. J'avais mobilisé cinq vendeuses. On a dû faire 500 € de chiffre d'affaires quand il en aurait fallu 1 000 € par vendeuse pour que ce soit rentable ». Et d'enfoncer le clou : « Au centre commercial Beaugrenelle (XV^e), ils ont ouvert le dimanche. J'ai voulu aller voir : il n'y a personne ! » « Travailler le dimanche ? Merci pour moi ! lâche cette employée d'une des grandes surfaces. Je suis seule à élever mes enfants. Alors si je dois payer une baby-sitter avec ma prime de dimanche et me priver d'eux, je ne vois pas l'intérêt. »

CÉLINE CAREZ